



LANCEMENT :

« **Appel à projets RESAC du Département du Nord, ouvert aux collèges éligibles pour l'année scolaire 2021 – 2022** »

En lien avec le Rectorat et la DRAC, le Département du Nord lance un appel à projets de résidence d'artistes en collège pour la prochaine année scolaire.

Ces résidences s'articulent autour de trois axes fondamentaux de l'éducation artistique et culturelle :

- permettre la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création
- proposer une pratique artistique ou culturelle à travers une démarche inclusive
- favoriser la possibilité pour le collégien d'être acteur dans le projet, participer à la construction d'un esprit critique et susciter une ambition nouvelle.

Les collèges sont les porteurs des projets. Les projets sont ouverts à toutes les disciplines artistiques et doivent être menés par un artiste professionnel ou une compagnie artistique. Ils pourront démarrer en janvier 2022.



Les dossiers de candidature doivent être renvoyés au Département avant le **02 JUILLET 2021** (1 seule candidature par collège). La Direction du collège a reçu un lien google forms pour accéder au dossier de candidature numérique.



Le cahier des charges en pièce jointe vous apportera des renseignements relatifs à l'appel à projet et une copie du dossier de candidature vous est fourni à titre d'information, afin que vous puissiez en prendre connaissance. Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Corinne PRUVOT par mail [corinne.pruvot@lenord.fr](mailto:corinne.pruvot@lenord.fr)